

Projet d'extension du nouveau cimetière

Le premier cimetière animalier de Douains a été ouvert dans l'été 1989 (400 tombes environ). Tout proche, le deuxième cimetière a été inauguré dans l'été 1999. Devenue propriétaire des terrains en 1997-1998, l'association dispose également d'une réserve pour aménagements futurs (environ trois hectares). Le nombre des adhérents, bénéficiaires d'une tombe, devrait atteindre 800 à la fin de l'année 2015. A cette date la capacité maximale du deuxième cimetière sera atteinte. Il est donc important de préparer dès maintenant une extension du « **nouveau cimetière** »

Plan des divers emplacements



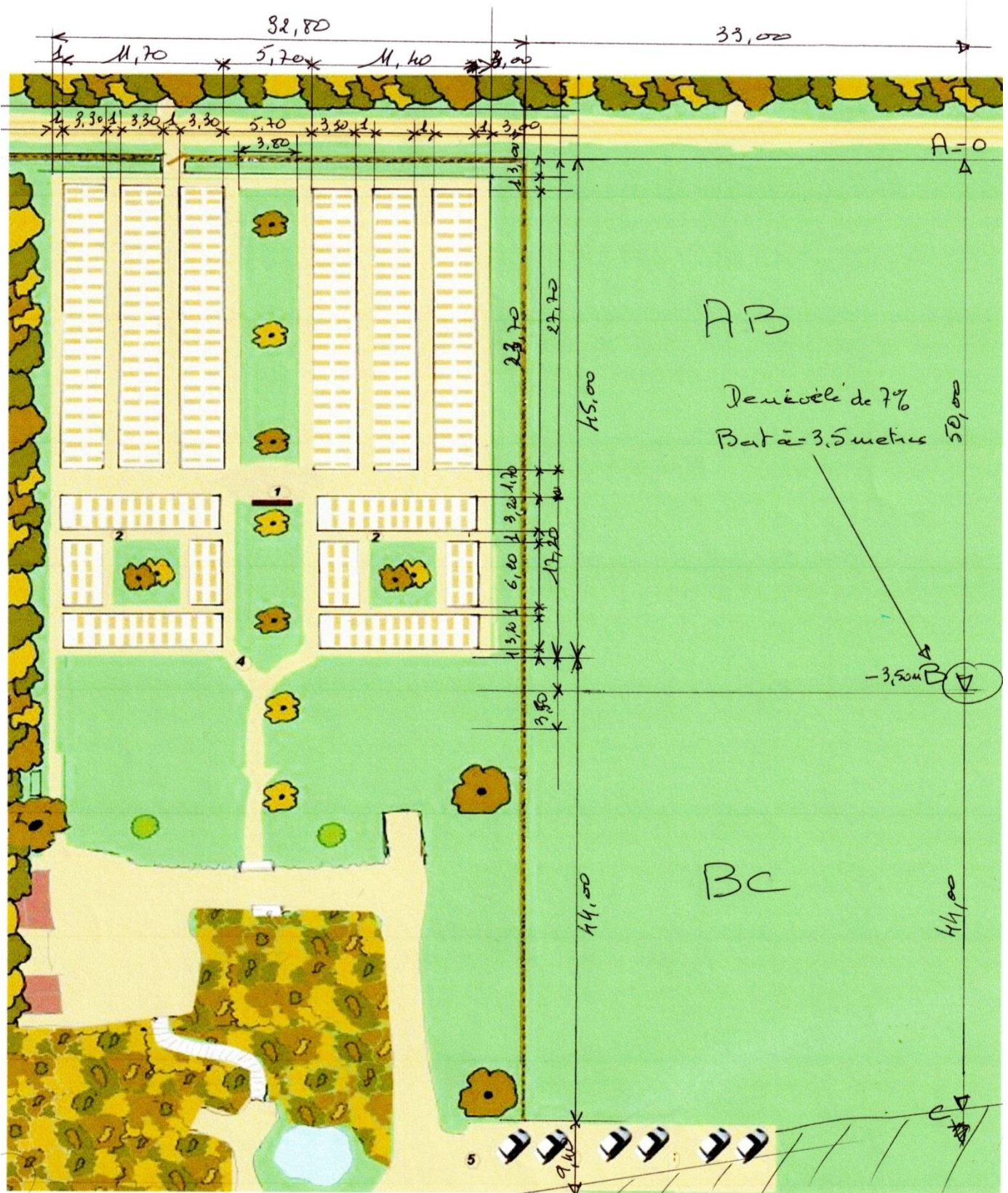
Projet d'extension 2015

Nouveau cimetière 1999

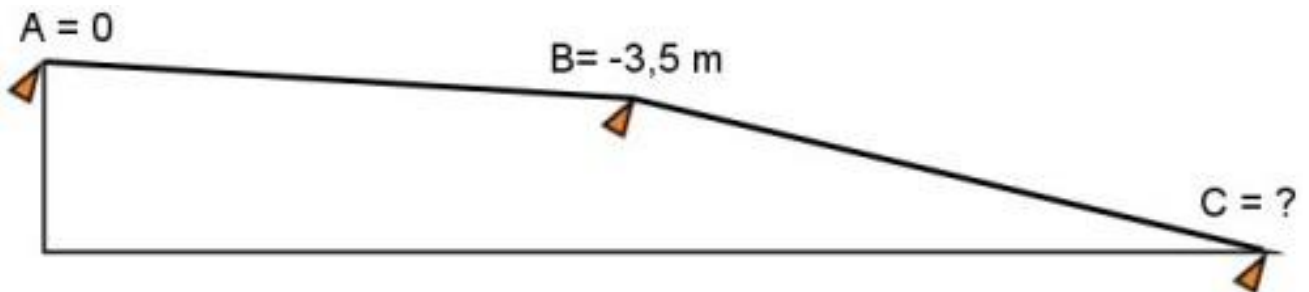
Ancien cimetière 1989

Le champ à la gauche du nouveau cimetière fait partie des 3 hectares achetés en 1997. L'extension devrait couvrir une bande de terre de 33 mètres de large sur une centaine de mètres de long (trait rouge) ce qui représente 3300 m².

Malheureusement, le terrain est en légère pente en partant du haut mais se creuse rapidement à partir de la moitié du trait rouge. J'ai effectué des mesures de la pente que j'estime à 7% dans la première partie de 0 à 50 mètres soit un dénivelé de -3,50 mètres au point **B** du plan ci-dessous. Il est donc possible d'aménager sans trop de terrassement la section **AB** du plan soit 1650 m².



Coupe du terrain



Le terrain à aménager (**AB**) est orienté Nord-Ouest, et les vents froids d'hiver viennent du Nord/Nord-Est. Donc les hivers peuvent être rigoureux, le sol de la partie **AB** semble argileux, compact et lourd, difficile à travailler, mais généralement fertile.



Version 1

Plan identique au cimetière actuel



Version 2

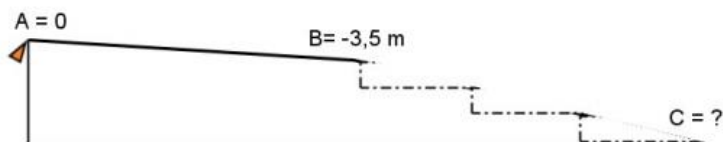
Nouvelle disposition mais avec la même contenance

Conclusion

Le deuxième cimetière devrait être complet à la fin de l'année au plus tard. Il est important pour la continuité de notre association de commencer rapidement les travaux d'extension de la partie AB du cimetière ; en effet le temps passe et nous allons être vite confrontés au problème de place.

La partie BC de l'extension peut rester en pelouse avec quelques zones fleuries. Je pense que dans un futur plus ou moins lointain, il faudra peut-être prévoir un aménagement en restanque à cause de la pente. Malheureusement, cela nécessitera d'utiliser une entreprise de terrassement donc des frais supérieurs à la partie AB, mais cela n'est pas encore d'actualité.

Exemple aménagement possible de la partie BC de l'extension



Douains le 28 mars 2015

Jean-Pierre Paulin
Trésorier